

PRIX DES PALMISTES

5ème(P/ 3471), Classe 4 — 12/11/2023 14h30, LA MARTINIQUE

PLAT, 2.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain LOURD (4,8)
(3.400, 1.360, 1.020, 680, 340)

ARRIVEE OFFICIELLE: 8 Engagés. 8 Partants Définitifs.

Temps du 1er : 2.26.76 (Redk : 1. 9.88)

HANDICAP CATEG DIVISE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

=====>ATTENTION: CONDITIONS MODIFIEES =====Réf. +110,+125

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires, après avoir entendu le jeune jockey Kylian CAKIN en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 8 jours, pour s'être présenté à la pesée après la course avec un dépassement de poids supérieur à la limite autorisée à l'article 150 paragraphe V du Code des Courses au Galop. La pouliche LADY ANGIE a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain Prim.	Prim. Suppl.	Equipment(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	--------	-------	------------	--------------	--------------	---------	----------------------

1	LADY ANGIE F.PS. 4 A.	04	Par: FRENCH FIFTEEN et RANJANA (ROCK OF GIBRALTAR)	(Corde:02)		found or type unknown MME ANGELA THIBAUT	S. JOUSSELIN	MATTHIAS LAURON	59,5kg (59 kg)	3.400 1.757 670	ANL	HARAS DU LOGIS SAINT GERMAIN
2	DEVNA F.PS. 5 A.	03	Par: AMADEUS WOLF et DYKAM (DYLAN THOMAS)	14L (Corde:01)		BENOIT MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	JEREMY MOISAN	61 kg (60,5kg)	1.360 703 268	NNL	SUC. M. JARLAN
3	POLYXO F.PS. 3 A.	01	Par: ZIZANY et QUEEN OF POLAND (HALLING)	2.5 (Corde:03)		found or type unknown MME ELISABETH ADREA	MME L. DUPELIN LALUNG	REMI CAMPOS	62,5kg (62 kg)	1.020 767 232	ANN	N. CAMPOS, JC. CAMPOS, RAY. CAMPOS
4	PLANTAYYA F.PS. 8 A.	06	Par: PLANTEUR et DARAYYA (ZAMINDAR)	7.L (Corde:05)		MAURICE ALEXIS LETCIMY	MA. LETCIMY	TRISTAN BARON	56 kg (54,5kg)	680 287 125	NNN	JP. BOIN
5	VIENETTA F.PS. 5 A.	02	Par: PENNY'S PICNIC et VENETA (ANABAA)	13L (Corde:04)		found or type unknown ANDRE JACOBY- KOALY	A. JACOBY- KOALY	FRANCK TORRALBA	62 kg (61,5kg)	340 175 66	NNN	ECURIE VAPORETTO,COMTE G.DE SAINT-SEINE, FINANCIERE JEROME CARRUS, J. BRUNEAU DE LA SA
6	CAPITAINE DEUX H.PS. 9 A.	07	Par: SIDPOUR et MAXI MAXA (SAND PROSPECTOR)	10L (Corde:06)		STEPHENSON HARRIS	S. HARRIS	ERIC G.J DANIEL	54 kg (53,5kg)		ONL	G. ZIE
7	PALET BIEN H.PS. 4 A.	08	Par: PAPALET et DEZODIE (STORM BOY)	9.5 (Corde:08)		found or type unknown MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	51 kg (52 kg)		NNN	E. ROSAN

8	MISTRAL LOVE M.PS. 4 A.	Par: ASANGA et 05 NANOOK (INDIAN ROCKET)	30L (Corde:07)		MAURICE ALEXIS LETCIMY	MA. LETCIMY	KYLIAN CAKIN	59 kg (57,5kg)	NNN	MA. LETCHIMY
---	--	--	-------------------	---	------------------------------	----------------	-----------------	-------------------	-----	--------------